

Hosmer, et Mr. E. B. Osler, et Mr. Charles Drinkwater, secrétaire.

Cinq nouveaux directeurs en sus de ceux déjà existants ont été nommés à cette assemblée, ce sont: MM. le Sénateur Mackay, le sénateur Geo. A. Drummond, M. R. G. Reid et M. David McNicoll, vice-président actuel et gérant général de la compagnie, tous de Montréal et M. Clarence W. Mackay, de New-York, fils de feu John W. Mackay.

BANQUE DE MONTREAL

Nouveau Directeur

A la dernière assemblée des Directeurs de la Banque de Montréal, M. le sénateur Robert Mackay, président de la Commission du Port de Montréal, a été élu directeur de la dite banque en remplacement de M. Andrew F. Gault, décédé.

L'hon. Robert Mackay a donné sa démission de Directeur de la Banque des Marchands pour accepter cette nouvelle position.

Le bureau de direction de la Banque de Montréal se compose maintenant comme suit: le très honorable Lord Strathcona et Mount Royal, président; l'hon. Geo. A. Drummond, vice-président; A. L. Paterson, R. B. Angus, E. B. Greenshields, sir Wm C. Macdonald, Jos. Ross, R. G. Reid, et l'hon. Robert Mackay.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

On a annoncé que M. Geo. E. Drummond, vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens et mis en nomination pour la présidence par l'exécutif de l'Association accepterait l'offre de la présidence qui lui est faite à l'assemblée annuelle qui aura lieu à Toronto.

La présidence reviendrait ainsi de nouveau à Montréal, le président actuel est M. Charles Bige, de Hamilton, qui a succédé à M. Thos. Munro, de Montréal.

Le voyage projeté dans l'Ouest par l'Association des Manufacturiers, voyage dont "LE PRIX COURANT" a déjà parlé, aurait lieu sous la direction personnelle de M. Drummond.

UN BON CHOIX

M. Nazaire Gauthier a été choisi par ses collègues pour remplacer M. Henri Dubois en sa qualité de Directeur de l'Association des Commerçants Licenciés de Vins et Liqueurs de la Province de Québec. L'état de santé de M. Henri Dubois ne lui permettant pas de prendre une part active aux délibérations du bureau de Direction, les Directeurs ne pouvaient faire un meilleur choix qu'en associant M. Nazaire Gauthier à leurs travaux.

FEDERATION DES COMMERCANTS DE VINS ET LIQUEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

2e CONVENTION ANNUELLE

A Trois Rivières, le 3 septembre 1903

Le Bureau de Direction de l'Association des Commerçants Licenciés de Vins et Liqueurs de la Cité de Montréal a nolisé le magnifique bateau "Beaupré" de la Compagnie Richelieu et Ontario pour transporter à Trois-Rivières tous ceux qui désirent prendre part à la Convention.

Le "Beaupré" partira de Montréal le 3 septembre à 8 heures a.m. au bas de la rue Bonsecours et y reviendra le même soir.

Le prix du passage, aller et retour, est de \$1.50.

Ceux qui prendront part à l'excursion feront donc un voyage agréable sur l'eau, agréable et à bon marché.

Malheureusement le nombre des personnes pouvant prendre place sur le bateau est limité à 1200, ce nombre ne peut être dépassé sous aucune considération.

Comme tous les membres du district de Montréal et des districts environnants, qui se rendront à Trois-Rivières pour la circonstance, voudront prendre le "Beaupré", il est nécessaire que tous ceux qui veulent s'assurer leurs places et leurs cabines écrivent sans retard au Secrétaire de la Fédération, en indiquant le nombre des billets qu'ils désirent se voir réserver et celui des places de cabines qu'ils voudraient occuper.

Des insignes seront distribuées aux membres prenant part à la Convention.

La deuxième Convention annuelle des Commerçants de Vins et Liqueurs de la Province de Québec qui aura lieu à Trois-Rivières, le 3 septembre prochain devra avoir au moins autant de succès que la première à en juger par l'enthousiasme des Commerçants.

UNE COMPAGNIE DE TAPIS FERME SES PORTES

La Dominion Carpet Co. de Sherbrooke qui employait une certaine d'ouvriers environ vient de fermer ses portes, au moins momentanément. L'opinion d'un grand nombre de gens est que la fermeture des ateliers est définitive. La Cité de Sherbrooke avait accordé à la Compagnie un bonus au montant de \$17,500.00; la Compagnie pour garantir l'exécution de son contrat avec la Cité lui donna une hypothèque sur sa propriété. Plus tard, la Compagnie changea de nom et l'hypothèque fut échangée contre la garantie personnelle de trois citoyens que la Compagnie remplirait ses engagements. On prétend que la Compagnie n'a jamais rempli son contrat et le Conseil de Ville fera ses efforts pour annuler la purge de l'hypothèque et obtenir cette dernière de

nouveau. Le Maire de Sherbrooke est intéressé dans la Compagnie tant en son nom personnel que comme Président de la banque des Cantons de l'Est.

A PROPOS DE TABAC

Le "Moniteur du Commerce" tient absolument pour une bonne récolte du tabac dans Ontario.

Chaque fois cependant qu'il revient à la charge il diminue les quantités; de 6,000,000 de lbs, il est descendu d'abord à 5,000,000, le voilà rendu maintenant à 4,800,000 lbs; il devra descendre encore et de beaucoup pour arriver à la vérité.

Si la récolte doit être aussi satisfaisante que veut bien le dire notre confrère, le "Moniteur du Commerce" pourrait-il expliquer à ses lecteurs comment il se fait que l'une des plus fortes maisons de notre place a donné ordre à tous ses voyageurs de ne vendre à aucun de leurs clients plus de 50 lbs de tabac?

Un autre point, le "Moniteur du Commerce" répète pour la deuxième fois que la mise du tabac sur le marché, tous frais compris, coûtera \$45 de l'acre.

Comme notre confrère estime à 1200 livres la récolte par acre, cela veut dire qu'on devra payer le tabac 3 3-4c la lb.

Nous craignons bien que les avancés du "Moniteur du Commerce" ne causent de graves mécomptes à ses lecteurs au moment de la récolte. Les gros acheteurs de tabac se renseignent par eux-mêmes, vont sur les lieux de production et savent à quoi s'en tenir. Mais ceux qui, n'ayant qu'un débit limité, achètent de seconde main attendront pour acheter et la grosse récolte et les prix indiqués par notre confrère. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

LA RECOLTE DES POMMES AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

La convention de l'Association Nationale des pomiculteurs qui a eu lieu à Niagara Falls, ces jours derniers a changé son nom en celui de "l'Association des Expéditeurs de Pommes". La prochaine assemblée aura lieu à St-Louis. A la fin de la convention a été fait un rapport sur la récolte des pommes aux Etats-Unis et au Canada en 1902 et 1903. De ce document il ressortirait que le Canada aura cette année une récolte moindre de 2,820,000 quarts qu'en 1902. La récolte de l'année dernière est estimée à 16,120,000 barils tandis que celle de 1903 est portée pour 13,300,000 barils. Aux Etats-Unis il y aura une augmentation de 3,809,000 quarts sur 1902. La récolte de 1902 est estimée à 31,505,000 barils et celle de 1903 à 35,314,000. L'ensemble pour le Canada et les Etats-Unis donnerait 1902: 47,625,000 quarts et 1903: 48,614,000, soit une augmentation totale de 989,000 quarts pour 1903.